



La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la commune
de Sainte-Suzanne-et-Chammes

1 bis, rue Jean de Bueil 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes

Sainte -Suzanne Tel : 02 43 01 40 10 - courriel : contact@ste-suzanne.com

Chammes Tel : 02 43 01 40 65 Courriel : contact.chammes@ste-suzanne.com

Bulletin trimestriel Janvier - Mars 2025

Invitation aux vœux de la municipalité

Belle année 2025

Michel GALVANE, Maire de
Sainte-Suzanne-et-
Chammes

et l'ensemble du Conseil
Municipal,

vous présentent leurs
meilleurs vœux et vous
invitent à la cérémonie des
vœux

le samedi 11 janvier 2025 à
11h00

à la salle Adrien Hardouin
1 Impasse de l'École à
Chammes

Sainte-Suzanne-et-Chammes lauréat national 2024 du « Plan de Paysage »

Depuis plus d'un an les cinq communes du Val d'Erve (Sainte-Suzanne-et-Chammes, Blandouet-Saint-Jean, Saulges, Saint Pierre sur Erve et Thorigné en Charnie) se sont regroupées pour œuvrer ensemble dans un projet de préservation, de valorisation du patrimoine naturel et bâti à l'échelle de la vallée de l'Erve, incluant une démarche de transition écologique tant pour les personnes résidant sur le territoire, que pour les 350 000 touristes accueillis chaque année.

Pour conduire ce projet plusieurs axes ont été proposés comme l'élaboration d'un plan pluriannuel de rénovation et de valorisation du bâti historique; la réalisation d'un atlas des paysages du Val d'Erve; la renaturation d'espaces publics, le développement d'infrastructures de mobilité douce pour l'accueil des sports de santé et de nature (Vélo route, accueil vélo, signalétique des itinéraires de randonnée, base Trail) en partenariat avec la communauté de communes des Coëvrans.



Une démarche qui vient d'être récompensée au niveau national par le Ministère de la transition écologique avec la remise de ce Label 2024 aux 13 projets retenus à l'échelle nationale.

Une reconnaissance qui sera accompagnée d'un soutien financier pour finaliser le plan pluriannuel de gestion qui permettra d'accompagner cette collaboration pour la préservation du Val d'Erve à l'échelle de cinq communes.

Le 3 décembre les Maires de Sainte Suzanne et Chammes, de Saint Pierre sur Erve et de Blandouet se sont vu remettre le Label au Ministère de la transition écologique à Paris.



Edito :

L'année qui s'écoule a été riche en démarrage de projets : le chantier de l'école Perrine-Dugué avec l'ouverture prévue pour la rentrée 2025, la rénovation du bureau de poste dont l'inauguration aura lieu au début de la nouvelle année, le remplacement du parc de luminaires dans le lotissement Perrine Dugué, le lancement du lotissement de Chammes avec le dépôt de permis d'aménager, ainsi que les travaux préparatoires de la deuxième tranche de la résidence de l'Aiguison ayant vocation de se transformer en une zone intergénérationnelle. Pour rendre vos démarches et votre communication avec la Mairie plus efficaces et fluides, la commune a engagé une refonte complète de son site Internet qui vous sera présenté à la mi-avril.

Malgré quelques difficultés connues cette année par les commerces de la cité, dont la fermeture de l'hôtel-restaurant Beauséjour et du salon de thé « Au fur et à mesure, » un nouveau souffle à été apporté par la chocolaterie BIM qui rencontre un grand succès, bien au-delà de notre commune. Cette dynamique sera poursuivie en 2025 par un nouveau lieu de restauration qui remplacera l'épicerie La Perle du Maine en avril prochain.

En s'intégrant dans l'agenda national, notre commune a accueilli en 2024 un événement phare, le passage de la Flamme Olympique. Sa réussite, ainsi que l'offre d'animations de grande qualité proposées tout au long de l'année n'auraient pas été possibles sans l'action énergique et efficace de nos associations dont peut témoigner le grand engouement du public lors du Marché de Noël.

En 2025, nous poursuivrons avec toute l'équipe municipale, ce travail quotidien de développement et d'embellissement de notre commune et nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une belle et heureuse année pleine de joie, de réussite et de bonne santé.

Michel GALVANE - Maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes

Réouverture du Bureau de poste



Après un chantier de trois mois le bureau de poste vient d'achever sa cure de jouvence. C'est désormais dans un espace entièrement rénové, lumineux fonctionnel, doté des derniers dispositifs de gestion de clientèle proposés par le poste que sera accueilli le public.

Des travaux réalisés en grande partie par les services techniques municipaux et les artisans locaux. Une rénovation qui a permis de finaliser la mise en conformité pour l'accueil des personnes commencée lors du réaménagement du nouveau parking de la poste.



Toutes les activités de la poste et de la Banque postale ont donc repris le 12 septembre y compris le service de retrait d'argent avec l'installation d'un distributeur de billet neuf qui bénéficie désormais d'un auvent de protection.

Un chantier bien coordonné qui a permis aux suzannais, camélésiens et visiteurs de la cité de retrouver l'ensemble des services postaux selon le calendrier prévu.



Actualité du conseil municipal : retrouvez toutes es informations sur le site internet : <https://www.ste.suzanne.com>

Permanence des élus - le maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes et le 1er adjoint-maire délégué de Chammes reçoivent sur rendez-vous, la prise de rendez-vous s'effectue auprès du secrétariat de la mairie tél : 02 43 01 40 10



Horaires d'ouverture de la mairie et de la mairie annexe :

Mairie de Sainte-Suzanne :

- Mardi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Jeudi de 9h00 à 12h30
- Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h à 12h

Mairie annexe de Chammes :

- Lundi de 13h45 à 17h45
- Vendredi de 8h30 à 12h30

Les travaux de rénovation de l'Ecole primaire Perrine Dugué



Les travaux de rénovation et de l'école primaire Perrine Dugué entre dans une deuxième phase après les gros travaux de démolition et de gros œuvre, les premiers aménagements extérieurs et intérieurs ont débuté.

La future cour verte qui accueillera l'espace pédagogique permacole et le jeux de plein-air pour les récréations et les activités périscolaires est quasiment finalisée.

Les façades accueillent les nouvelles huisseries en bois qui reprennent les formes originales du bâti du 19ème siècle tout en apportant le confort d'huisseries modernes en termes d'isolation.

La pose des cloisons intérieures avec la nouvelle organisation entre les activités périscolaires et scolaires a commencé, ainsi que l'installation du nouveau système d'aération et de renouvellement d'air des salles de classes.

Les élèves devraient pouvoir investir cette première partie de l'école rénovée vers la fin du mois de mars.



L'actualité en image



Célébration des cérémonies du 11 novembre avec les élèves de l'école primaire Perrine Dugué.



Installation des illuminations de Noël par les agents des services techniques municipaux.



Inauguration de la Chocolaterie BIM en présence d'Aurore Bergé Ministre de l'égalité femmes-homme, de nos élus mayennais sénateurs, député, Président de la Communauté de communes des Coëvrons et du Sous Préfet de Mayenne.



Abattage d'un marronnier (place Ambroise de Loré) qui menaçait de s'ouvrir en deux. Un autre arbre sera replanté à l'automne prochain dans le même espace.






Installation du marché de Noël avec la boîte aux lettres du Père Noël par les bénévoles de l'association Médiéville53.

Population - état civil de l'année 2024 2023

Notre commune compte désormais 1210 habitants, marquant ainsi une légère baisse par rapport aux années antérieures sur la base des données de l'INSEE 2022.

Les chiffres de la population ayant toujours deux années de décalage liés au période de recensement. Une année qui aura vu :

-  - de nouveaux suzannais et camelésiens en 2023 avec 6 naissances
-  - des couples qui se sont unis, sept mariages ont été célébrés et deux autres couples ont décidé de se pacser
-  - nous déplorons la disparition de plusieurs de nos séniors en 2024 avec 15 décès.

Samedi 5 avril, la journée citoyenne de printemps : Tous à la poterne



Une nouvelle journée citoyenne « Tous à la poterne » sera organisée par la municipalité le samedi 5 avril.

Cette journée citoyenne de printemps comprendra plusieurs ateliers pour tous les âges.

Accompagnés par les services techniques municipaux, les très jeunes citoyens pourront participer à des plantations de plantes et de fleurs.

Pour les plus âgés : adolescents et étudiants pourront participer à la première implantation de carré de plessis médiéval dans le futur jardin pédagogique du musée de la cité qui a fait l'objet d'un défrichement à l'automne.

Les autres participants pourront poursuivre le travail d'embellissement du tour de poterne qui nécessite des travaux d'entretien chaque année avec une particularité cette année le travail de reprise de l'élargissement qui s'était rétréci au fil des années.



Un accueil « petit déjeuner » sera offert à tous les participants de 8h30 à 9h00 avant de se diriger sur le chemin et les jardins et versants de la poterne pour le grand nettoyage d'automne.

Le chantier citoyen se déroulera **de 9h00 jusqu'à 13h30**. A la fin de cette journée un moment convivial sera offert aux participants à **13h30 dans la cour du Manoir de la Butte Verte**.

Pour participer à cette journée inscrivez-vous auprès du secrétariat de la mairie au **02 43 01 40 10** ou par mail à contact@ste-suzanne.com.

Pensez à venir équipés de gants, chaussures et bottes adaptées pour ce chantier citoyen.

ADP Elec
David PÉRICHET ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
06 15 67 69 75
david.perichet@adpelec.fr adpelec.fr
53270 SAINTE-SUZANNE & CHAMMES

bois extérieur
bois intérieur
grillage
tôles
plantes

POUR BRICOLER MALIN

magasin ouvert
du mardi au samedi
de 9h à 12h
et de 14h à 18h

50 ROUTE
DE L'ERVE
LA RIVIERE
SAINTE-
SUZANNE

MATÉRIAUX
pour particuliers
ET PROFESSIONNELS

06.16.75.71.14

pourbricolermalin.com

DAVOUST DÉCORS

02 43 01 44 17 davoustdecors@gmail.com

39 rue de l'Erve - Chammes
53270 SAINTE-SUZANNE-ET-CHAMMES

Vivéco

HORAIRES Annie

Du Lundi au Samedi :
8h-13h / 16h-19h30
Fermé le mercredi
(sauf 15 juin au 15 sept.)

02 43 01 97 92 Dimanche et Jours fériés : 8h-13h

24 bis rue des Coëvrans - 53270 SAINTE-SUZANNE-ET-CHAMMES

Démarrage de la 2ème tranche de la Résidence de l'Aiguison



Inaugurée en 2021, la première tranche de la résidence Aiguison comprenait une offre de huit logements pour personnes seniors autonomes avec des espaces extérieurs dont un terrain de boules et une maison commune pour permettre aux résidents d'organiser des activités.



Une deuxième tranche comprenant six logements pour personnes seniors autonomes et deux logements familiaux va être lancée au premier trimestre 2025.

Ce programme proposera trois logements T2, trois logements T3 et deux logements T4, il permettra de finaliser cette opération de résidence avec une offre de 16 logements au total.

Remplacement des luminaires lotissement Perrine Dugué

La commune vient de procéder dans le quartier du lotissement de la rue Perrine Dugué au remplacement de tous les anciens luminaires qui fonctionnaient avec des lampes halogènes.



Désormais l'éclairage public bénéficie de lampes à LED avec des luminaires plus puissants, plus économes en énergie qui vont permettre de réaliser une économie sur la consommation d'énergie de près de 80%.

Ces luminaires ont également une durée de vie dix fois supérieure aux lampes classiques.



Une opération qui va également permettre de poursuivre le déploiement de la fibre dans tout ce quartier que l'ancienne installation de luminaires empêçait.

Futur Lotissement à Chammes - dépôt du permis d'aménager



La première phase du projet de lotissement à Chammes vient d'être engagé avec le dépôt du permis d'aménager.

Un projet qui va permettre de relancer la création de logements sur la commune déléguée de Chammes avec la possibilité de réaliser une vingtaine de logements.

L'aménagement du site prévoit une mixité dans l'habitat avec la création de plusieurs logements dont certains seront réalisés par le centre communal d'action sociale.

Le lancement de la commercialisation est prévu en 2025 pour une viabilisation des terrains en 2026.

Une année Vélo pour Sainte Suzanne-et-Chammes

Après avoir accueilli le relais de la flamme olympique en 2024, la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes poursuit son aventure sportive et se prépare en 2025 à vivre une année Vélo. L'année 2025 sera l'occasion de découvrir l'ouverture des premiers itinéraires balisés de la véloroute sur le territoire des Coëvrons qui à terme relieront toutes les communes de la vallée de l'Erve faisant ainsi la jonction entre la Vélofrancette et la Véloscénie. Sainte-Suzanne sera au cœur de cet itinéraire et verra l'installation d'une station pour l'accueil Vélo à l'entrée de la Cité place Ambroise de Loré.

Sainte-Suzanne-et-Chammes accueillera plusieurs grands événements cyclistes qui vont les dérouler tout au long de l'année 2025 :



- Le Dimanche 27 avril - la cyclo sportive Babybel traversera la commune
- Le samedi 30 mai - le départ de la deuxième étape des Boucles de la Mayenne se fera à Sainte-Suzanne,
- En septembre - une nouvelle édition du Roc Suzannais devrait venir clôturer cette saison cycliste faisant ainsi de Sainte-Suzanne-et-Chammes une terre de vélos en 2025



Communauté de Communes des Coëvrons

Pédalons Coëvrons : Service de location de Vélo à Assistance Électrique (VAE) pour vous rendre au travail ! Service accessible aux habitants des Coëvrons de plus de 14 ans disposant d'un contrat de travail ou d'apprentissage.

3 formules de location proposées :

3 mois : 90 € - 6 mois : 162 € - 12 mois : 276 € - Renouvelable 1 fois. Cyclistes, brillez en hiver pour être vus et revus lorsque la nuit est là. 1 kit de visibilité offert.

Profitez de ce service pour allier activité physique, économies et écologie !

Service proposé par la Communauté de communes des Coëvrons

Plus d'informations sur www.coevrons.fr ou en scannant ce QR Code.



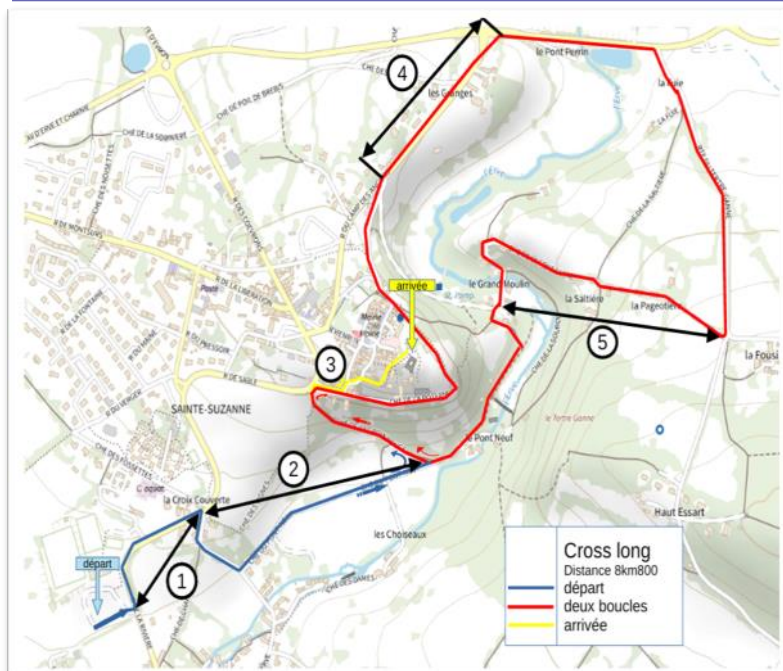
Pédalons Coëvrons

Service de Location de Vélo à Assistance Électrique
Pour les personnes résidant dans les Coëvrons
souhaitant aller au travail à vélo

Plus d'infos sur : www.coevrons.fr



Le 2 février 2025 épreuve du Cross Corpo de Sainte-Suzanne



L'association Cross Corpo 53 dont l'objectif est de favoriser la pratique de la course à pied organisera son traditionnel Cross corpo à Sainte-Suzanne. L'épreuve se tiendra cette année le dimanche 2 février avec deux courses à l'affiche pour différents niveaux de difficultés :

- un cross court de 5km
départ à 9h15
(épreuve réservée aux femmes et aux hommes de plus de 60 ans ;

-un cross long de 8,800 km : épreuve mixte,
départ à 9h45

TAXI TAXIS & MINIBUS LAMY A.S.T.S. sarl
02 43 01 47 68
ZA des Coëvrons
53270 Ste SUZANNE & CHAMMES
taxi.lamy@orange.fr

AMBULANCES & VSL LAMY A.S.T.S. sarl
ZA des Coëvrons
53270 Ste SUZANNE & CHAMMES
02 43 01 40 01
Tous transports assés ou allongé
Agrément N°S3127010 - Sarl au capital de 10 000,00€
Siret 519 328 819 000 15 - APE 8690A
taxi.lamy@orange.fr

Le Centre d'Incendie et de Secours de Sainte Suzanne

Cette année lors de la Cérémonie de la Sainte Barbe qui s'est tenue le dimanche 24 novembre, le capitaine Blu, chef du centre de secours de Sainte Suzanne présentait l'activité de l'année écoulée. Une activité en très forte évolution avec 390 interventions en 2024 au regard des 280 interventions en 2023 à la même période, soit une augmentation de 39% des interventions. Une situation qui démontre l'importance pour notre commune et ancien canton de bénéficier de la présence d'un centre de secours. Les sapeurs-pompiers de Sainte-Suzanne-et-Chammes recrutent donc toujours des bénévoles pour le centre de secours et d'incendie. Alors pourquoi pas vous ? Pour toutes informations vous pouvez contacter Christophe Blu : La Taconnière – Route de Montsûrs 53270 Sainte-Suzanne saintesuzanne@sdis53.fr - 02 43 66 18 35

Cette année trois sapeurs-pompiers volontaires ont été récompensés et promus :



Alexis Rocton nommé adjudant.



Magalie Marteau nommée Caporale



Le sergent Etienne Blanche, médaillé d'honneur échelon Argent



L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Sainte-Suzanne-et-Chammes en partenariat avec la Boulangerie-Pâtisserie « Ophélie et Jordan » de Sainte-Suzanne-et-Chammes organise une opération galette des rois dès le 1^{er} janvier 2025.

1.00€ sera reversé lors de votre achat sur une galette des rois, aux œuvres des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France.

Merci à toutes et à tous de votre geste de solidarité.

Rendez-vous et Agenda des manifestations

La Bibliothèque sera ouverte : le mercredi de 10h30 à 12h00 et le samedi de 10h30 à 12h30.

Samedi 11 janvier 2025 : à 11h00 - *Vœux du Maire, salle Adrien Hardouin de Chammes.*

Dimanche 2 février : à 9h15 et 9h45 - *Courses du Cross Corpo*

Mercredi 5 février : à 18h30 - *Les premiers romans s'invitent à la bibliothèque*

Les bénévoles de la bibliothèque Christiane Ligot ont le plaisir d'accueillir à la bibliothèque de Sainte-Suzanne, Ellen, bibliothécaire à la médiathèque d'Evron. Elle vous présentera les 18 romans sélectionnés pour **le festival du premier roman et des littératures contemporaines 2025**. Véritable vitrine de la littérature contemporaine, le Festival du Premier Roman et des Littératures Contemporaines repère les auteurs pour qui le premier roman est la première pierre d'une œuvre en devenir.

Samedi 5 avril : à 9 h00 - *La journée citoyenne de printemps « Tous à la poterne »*



Chaque mois retrouvez le programme des animations du Centre d'Interprétation du Patrimoine du pays d'art et d'histoire au sein du Château de Sainte Suzanne sur le site du département

<https://patrimoine.lamayenne.fr/sainte-suzanne/evenements/le-ciap-dans-tous-tous-les-sens/>

Guillaume Fouquet de la Varenne, bâtisseur du château de Sainte-Suzanne



Personnage oublié de la grande Histoire, mais puissant homme politique en son temps, qui était donc Fouquet de la Varenne, Contrôleur général des Postes du roi Henri IV, et comment devint-il baron de Ste Suzanne ?

Une fulgurante ascension sociale a permis à cet homme de l'ombre de devenir l'un des conseillers les plus puissants du roi Henri IV. Né dans une famille modeste à la Flèche en 1560, son père est écuyer de cuisine de la duchesse Françoise d'Alençon, héritière du domaine de Ste Suzanne et grand-mère du jeune Henri de Navarre. Grâce à l'entregent de son père, Guillaume rentre au service de Catherine de Bourbon, petite fille de la duchesse Françoise et sœur du futur roi de France. On devine facilement la suite de l'histoire. A la cour de sa sœur, le futur roi Henri remarque l'audace et la vive intelligence du jeune Guillaume et l'engage comme aide de camp.

Un aide de camp courageux et téméraire. Nous sommes en 1580, les guerres de religion entre Protestants et Catholiques font rage depuis presque 20 ans. Guillaume accompagne Henri de Navarre, futur Henri IV, dans toutes les batailles contre les ligueurs catholiques et s'illustre par son courage, il sauva même son maître de la mort à la bataille de Fontaine-Française. Le futur Henri IV saura s'en souvenir.

Une pluie d'honneurs et un anoblissement. En 1594, Henri de Navarre accède au trône de France et confie à son cher et fidèle Fouquet des missions diplomatiques et des missions beaucoup plus personnelles... Henri, dit le Vert Galant, a besoin d'un homme de confiance pour porter ses billets doux à ses innombrables maîtresses et conquêtes. C'est peut-être grâce à ce rôle de messenger intime du roi que Guillaume deviendra Contrôleur Général des Postes. Guillaume cumule les « mandats » et les honneurs ; Conseiller au Parlement de Paris, Conseiller d'Etat, Gouverneur des villes de la Flèche et d'Angers, Lieutenant Général d'Anjou. Et en récompense pour ses bons et loyaux services, le roi l'anoblit.

En 1598, il devient baron de la Varenne puis baron de Ste Suzanne. Sur la table ci-contre, Henri IV pose en famille, Guillaume Fouquet de la Varenne y figure en bas à gauche, il tient un papier à la main sur lequel est écrit « Il m'a fait acquérir l'honneur et m'a donné le bien ». Le blason de Fouquet, que l'on retrouve sur le celui de Ste-Suzanne, représente un chien portant à son cou un collier semé de fleurs de lys, le chien étant symbole de fidélité et les fleurs de lys, celui du royaume de France. Son anoblissement, sa proximité avec le roi, ses richesses rapidement acquises ne lui valurent pas que des amis, Sully ne l'aimait pas. Pour beaucoup, il restait un parvenu.



Guillaume, baron de Ste Suzanne. Pour asseoir son prestige, Guillaume se fait bâtisseur. On lui doit notamment son château de la Flèche (aujourd'hui disparu), et la création du collège royal des Jésuites qui deviendra sous Napoléon Ier, le Prytanée national militaire de la Flèche. C'est en 1604 qu'il achète la baronnie de Ste Suzanne à Marguerite de Valois, première épouse d'Henri IV. Il y fait construire le château que l'on voit actuellement. Si l'on y prête attention, le flanc gauche de la façade présente des pierres d'attente. Ce qui veut dire que la construction du château démarrée en



1608 resta inachevée. La mort subite du roi, assassiné en 1610, a probablement interrompu un chantier qui devait être plus ambitieux. Il eut néanmoins le temps de consolider la muraille qui menaçait ruine, et d'ouvrir la porte par laquelle nous entrons aujourd'hui.

Inséparables jusque dans la mort. Fouquet n'eut guère le temps de séjourner dans son château de Sainte-Suzanne. Après la mort du roi qui mit fin à sa glorieuse destinée, il se retira à la Flèche où il mourut en 1616. Il fut inhumé sous le cœur de son Prince qui l'avait tant honoré de son affection. Henri IV avait effectivement accepté que Fouquet transfère son cœur à la chapelle des Jésuites de la Flèche.